

PRÉSENTATION ORALE DU PROJET.

Il s'agit de faire une présentation structurée de l'ensemble de la démarche mise en œuvre. Le temps de parole consacré au projet ne doit pas porter uniquement sur les actions mises en œuvre, il faut expliquer au jury la méthode de travail mise en place en ayant un regard critique.

Le fil conducteur de l'exposé peut se structurer autour des points suivants :

1. La présentation succincte du contexte d'étude et du problème commercial à résoudre.
2. La méthode de travail mise en place par le groupe de travail (répartition des missions, mode de concertation ...)
3. La présentation des différentes productions en expliquant les décisions et leur mise en œuvre à chaque étape.
4. Les préconisations faites et la validation des conclusions du projet.